



Rapport d'activités

2022



Association paritaire
pour la santé et
la sécurité du travail,
secteur «affaires municipales»

www.apsam.com



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

RÉALISATION : APSAM

VERSION ORIGINALE : avril 2023

Nota : Bien que cette publication ait été élaborée avec soin, à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'APSAM, ses administrateurs, son personnel, les formateurs associés ainsi que les personnes et organismes qui ont contribué à son élaboration n'exercent aucun contrôle sur votre utilisation des informations, conseils, directives, produits ou services qui y sont mentionnés et n'assument aucune responsabilité à l'égard de votre utilisation de ceux-ci. De plus, le contenu de cette publication pourrait avoir à être adapté dans la pratique, en tenant compte de certaines circonstances de lieu et de temps ainsi que du contexte général ou particulier dans lequel il est utilisé.

Toute reproduction de cette publication ou d'un extrait de celle-ci doit être autorisée par écrit par l'APSAM et porter la mention de sa source.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTION	4
1. MISSION – VISION – VALEURS	5
1.1 NOTRE MISSION	5
1.2 NOTRE VISION	5
1.3 NOS VALEURS	5
2. NOTRE CLIENTÈLE	6
3. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
4. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ORGANIGRAMME	8
5. MEMBRES DE NOTRE ÉQUIPE	9
6. GROUPES DE LIAISON en 2022	10
7. CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE	11
7.1 Résumé de nos interventions	11
7.2 Soutien à la gestion de la prévention par l'élaboration de plan d'action	11
8. FORMATION	12
8.1 Nouveautés dans le dossier de la formation	12
8.2 Formations régionales, calendrier des sessions par région et sessions en classe virtuelle	12
8.3 Nos formations en chiffres	13
8.4 Évaluation de nos formations	14
8.5 Demandes reçues en chiffres	14
8.6 Couverture régionale de notre service de formation en chiffres	16
9. INFORMATION	17
9.1 Nouveautés : publications, outils et vidéos	17
9.2 Statistiques de fréquentation du site Web	19
9.3 Ajouts de contenu : pages Web, blogues et infolettres	19
9.4 Des regroupements régionaux devenus des webinaires	20
10. FAIRE CONNAÎTRE L'ORGANISATION ET PARTAGER NOTRE EXPERTISE	21
10.1 Conférences et ateliers	21
10.2 Organisation du colloque stress post-traumatique	22
10.3 Événements externes	22
10.4 Collaborations avec des partenaires du milieu municipal	23
11. RECHERCHE	23
12. DOCUMENTATION	24
12.1 Référence et Veille informationnelle	24
12.2 Veille informationnelle COVID-19 et projet de loi 59	25
12.3 Demandes reçues	25
12.4 Recherches réalisées	26

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

MOT DE LA DIRECTION

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport d'activités 2022 de l'APSAM. Les demandes de soutien de nos clients ont été au cœur de nos réalisations au cours de l'année, de même que la création de nouveaux contenus disponibles sur notre site Web pour nos diverses clientèles. La pandémie de COVID-19 a perdu peu à peu de son intensité, cependant l'adoption de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail en 2021 a fait en sorte que l'équipe de l'APSAM s'est mobilisée plus que jamais afin de soutenir les organisations municipales dans ce dossier.

La lecture du rapport d'activités 2022 vous permettra de faire le point sur nos réalisations. En parcourant ce rapport, vous remarquerez que 2022 aura été marquée, entre autres, par une présence soutenue à diverses conférences et événements en santé et sécurité du travail touchant nos clientèles ; par l'organisation du colloque « Stress post-traumatique : quand l'urgence d'agir se fait sentir » rassemblant plus de 530 participants en présentiel et virtuel ; par la présentation de webinaires, capsules vidéo, nouveaux outils concrets et pages thématiques sur notre site Web pour les milieux de travail municipaux ; sans oublier la participation à des comités pour faciliter le suivi des projets de recherche en collaboration avec l'IRSST, ainsi que la mise en place d'une veille pour les nouvelles publications à la suite de l'adoption de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail afin de diffuser rapidement l'information pertinente.

L'année 2022 a aussi été l'occasion d'amorcer la réflexion sur le prochain plan stratégique de l'APSAM et d'accueillir de nouveaux employés au sein de notre organisation.

Nous continuons à nous concentrer sur l'accompagnement personnalisé de nos clients en matière de prise en charge durable de la prévention de la santé et de la sécurité du travail. C'est ainsi que nous avons fourni plus de 2400 heures de conseil et d'assistance à 295 organismes différents à travers le Québec. Cela représente plus de 1000 demandes d'accompagnement, incluant 40 demandes pour des comités de santé et sécurité, et plus de 90 demandes de préparation de plans d'action. Notons également la reprise des formations en présentiel en 2022, ainsi qu'une augmentation significative du nombre de sessions de formation, soit 28 % de plus que l'année précédente.

C'est avec plaisir que nous vous invitons à découvrir dès maintenant l'ampleur des réalisations de l'équipe de l'APSAM. Bonne lecture !

Roch Martineau, coprésident patronal
Sophie Martin, coprésidente syndicale
Marc Fournier, directeur général

1. MISSION – VISION – VALEURS

1.1 NOTRE MISSION

L'APSAM a pour mission de faciliter la prise en charge de la prévention par le milieu, de développer et de promouvoir les moyens nécessaires pour protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique du personnel des organismes municipaux du Québec. Pour y parvenir, l'APSAM offre des services de :



Conseil et
assistance
technique



Formation



Information



Recherche



Documentation

1.2 NOTRE VISION

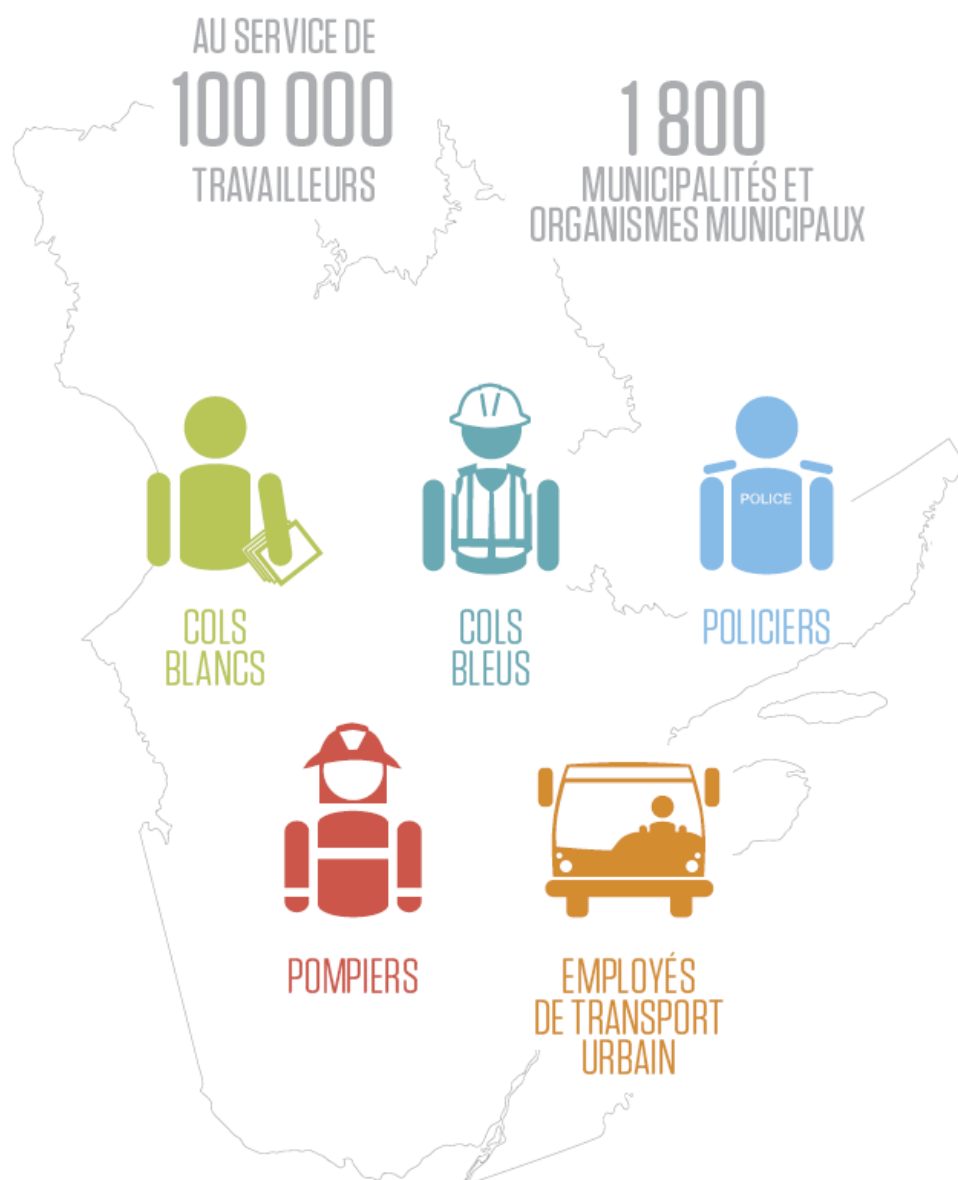
Être la référence en matière de prévention des lésions professionnelles dans le monde municipal au Québec et être reconnue comme un leader dans ce milieu.

Que tous les organismes municipaux exercent une prise en charge durable de la prévention des lésions professionnelles.

1.3 NOS VALEURS



2. NOTRE CLIENTÈLE



Nous soutenons plus de **100 000** personnes, dans **2 000** différents titres d'emplois, dont des cols blancs, cols bleus, policiers, pompiers et employés de transport urbain travaillant dans près de **1 800** villes et municipalités, sociétés de transport urbain, offices municipaux d'habitation, municipalités régionales de comtés et régies intermunicipales.

3. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PARTIE PATRONALE	PARTIE SYNDICALE
Monsieur Roch Martineau* - Coprésident patronal Société de transport de l'Outaouais	Madame Sophie Martin* - Coprésidente syndicale SCFP – Québec
Monsieur Serge Dion* - Trésorier suppléant Ville de Rouyn-Noranda	Monsieur Patrick Lepage* - Trésorier, Fraternité des policiers de Terrebonne – Fédération des policiers et policières municipaux du Québec
Monsieur Yves Létourneau* Union des municipalités du Québec	Monsieur Chris Ross* Association des pompiers de Montréal
Monsieur Éric Vézina* Société de transport de Montréal	Monsieur Réal Pleau* Représentant du secteur municipal de la FISA
Madame Mélanie Lazure Ville de Montréal	Monsieur André Lajoie Syndicat des cols bleus de la Gatineau – CSN
Monsieur Bernard Dufour Ville de Montréal	Monsieur Bruno-Pierre Gauthier Syndicat des employés d'entretien à la STM, représentant de la FEESP-CSN
Monsieur Mathieu Champoux Ville de Sherbrooke	Madame Marilou Lamoureux Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal section locale 301
Madame Lise Turcotte Union des municipalités du Québec	Madame Roxane L'Abbée SCFP – Québec
Monsieur Michel Gauthier-Giroux Ville de Longueuil	Monsieur Luc Boissonneault Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec, SCFP-1638
Vacant	Monsieur René Léonard CAOMSC SCFP section locale 1983
Vacant	Madame Sophie Lefebvre SFMM SCFP section locale 429

*Membres du Comité exécutif

4. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ORGANIGRAMME

1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE

6

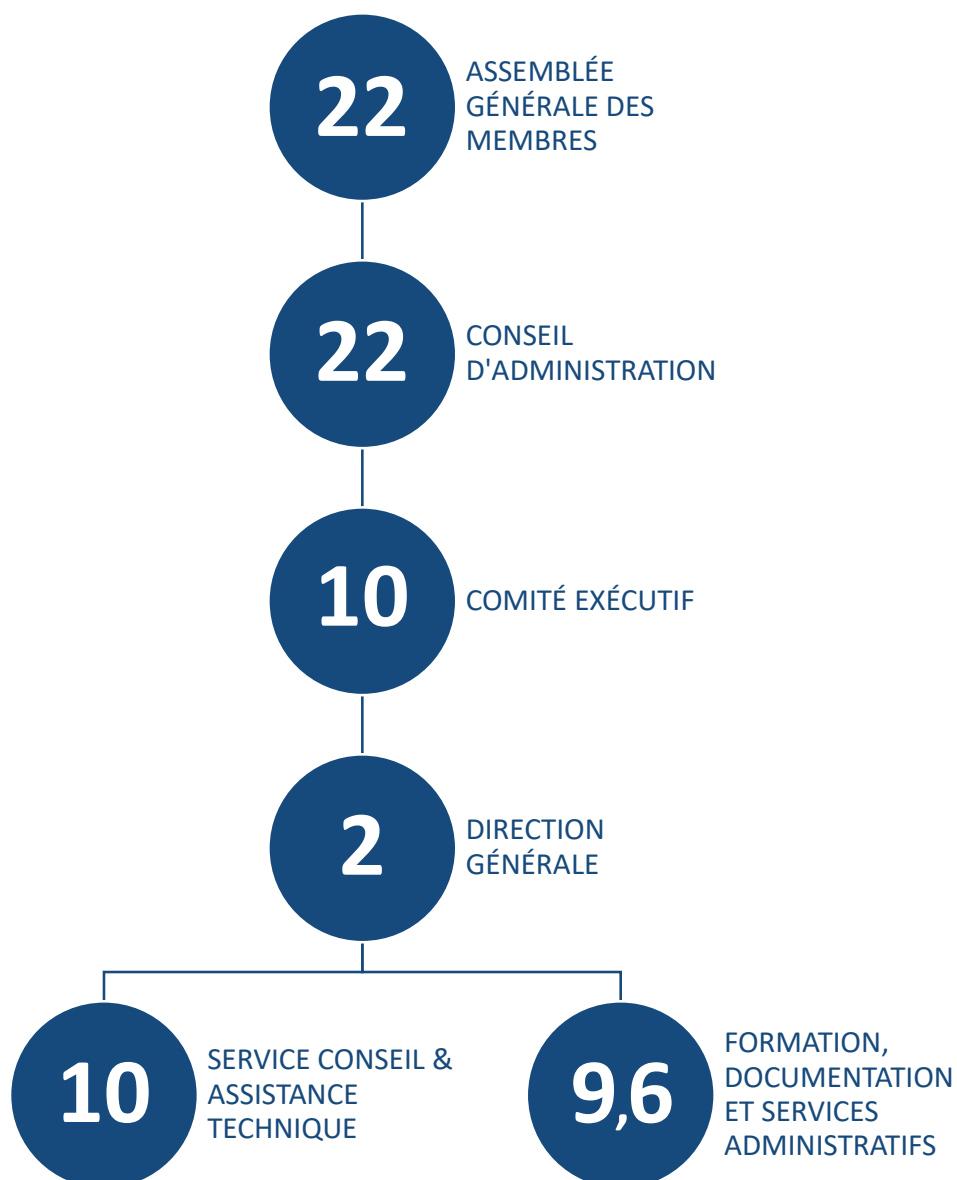
RENCONTRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

1

RENCONTRE DU COMITÉ
EXÉCUTIF

3

RENCONTRES DE
VÉRIFICATION DES FINANCES



5. MEMBRES DE NOTRE ÉQUIPE

L'APSAM *	
Marc Fournier , directeur général	
Caroline Miron , directrice de la formation et des événements	
• Claire Vézina , responsable en information et webmestre	• Amélie Trudel , conseillère en prévention
• Coralie Moula , agente administrative	• Annie-Claude Larivière , conseillère en prévention
• Gladys Aragon , documentaliste	• Audrey-Anne Allaire , conseillère en prévention
• Karine Charbonneau , agente administrative	• Benjamin Reid-Soucy , conseiller en prévention
• Louise Charland , responsable des communications	• Christine Lamarche , conseillère en prévention
• Lucy Matteo , responsable de la formation	• Dany de Chantal , conseiller en prévention
• Manon Leduc , technicienne en administration	• Diane Côté , conseillère en prévention
• Mireille Lanthier , coordonnatrice à la formation	• Élaine Guénette , conseillère en prévention
• Richard Murat , agent administratif	• Karine Charbonneau , conseillère en prévention
• Steve Langlois , technicien informatique	• Pascal Gagnon , conseiller en prévention

*En date du 31 décembre 2022

6. GROUPES DE LIAISON EN 2022

Le mandat d'un groupe de liaison consiste à informer l'APSAM des besoins pressentis par le milieu. Par conséquent, ces groupes formés de façon paritaire sont amenés à collaborer à l'établissement de priorités d'action et à participer à la validation des contenus d'information et de formation ainsi qu'à des projets de recherche. Notre relation avec les clientèles par le biais des groupes de liaison nous permet de demeurer arrimés à la réalité des milieux de travail.



1 rencontre

2 rencontres

1 rencontre

2 rencontres

1 rencontre

18 participants

- Noyade
- Ergonomie et manutention manuelle
- Stress post-traumatique chez les intervenants d'urgence
- Santé psychologique au travail
- Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail
- Nouveautés en gestion de la prévention

13 +12 participants

- Électricité
- Comité de travail paritaire sur le champ électromagnétique
- Cadenassage des équipements mobiles
- Gestion de la circulation lors d'événements temporaires
- Suivis des projets de recherche
- Changements réglementaires et projets de règlement
- Présentation et suivi des sujets d'intérêts, outils et projets pour les cols bleus
- Interventions sur les tuyaux d'aqueducs et d'égouts en amiante-ciment*

21 participants

- Travail à risque de noyade
- Prévention du suicide
- Recherche cause et circonstances incendie
- Suivis des projets de recherche
- En collaboration avec l'IRSST : comité sur la prévention du suicide*

35 +25 participants

- Dépistage préventif du cancer chez les pompiers
- Projet de recherche sur la contamination des pompiers
- Nouvelle procédure RCCI et EPI
- Projet de recherche de l'UQTR sur l'alimentation en caserne
- En collaboration avec la CNESST : guide sur la décontamination des pompiers*

35 participants

- Ergonomie de l'habitacle
- Prévention des agressions*

*Sujets priorisés par les groupes de liaison et traités lors de rencontres en sous-comité

7. CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

7.1 RÉSUMÉ DE NOS INTERVENTIONS

La plupart de nos interventions de conseil et d'assistance technique sont réalisées dans un contexte de soutien personnalisé visant à faire progresser les municipalités et organismes municipaux vers une prise en charge durable de la prévention.

En 2022, ce sont 2 404 heures en conseil et assistance technique qui ont été réalisées auprès de 295 organismes, dont 253 du secteur municipal, sur une multitude de sujets techniques et en gestion de la prévention.

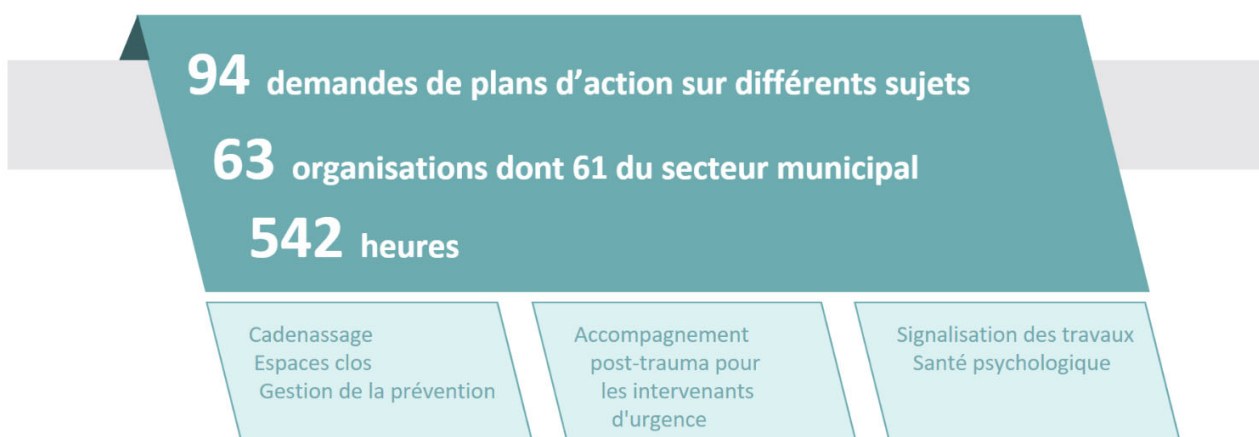


¹ Il s'agit ici du nombre distinct de comptes et non d'une addition. Une même organisation pourrait avoir fait des demandes de différents types. Le total ne comptabiliserait qu'une seule organisation.

² Note importante au sujet du « secteur municipal » : Les clients considérés comme étant du secteur municipal sont ceux que l'on retrouve dans le fichier des établissements de la CNESST, c'est-à-dire ceux qui cotisent à notre association sectorielle paritaire. Cependant, parmi les clients hors secteur, on retrouve plusieurs organisations dont la mission touche à nos clientèles, mais également des partenaires en santé et en sécurité du travail.

7.2 SOUTIEN À LA GESTION DE LA PRÉVENTION PAR L'ÉLABORATION DE PLAN D'ACTION

Plus spécifiquement, les conseillers accompagnent les milieux dans une démarche d'élaboration d'un programme de prévention dynamique permettant de mettre en place la structure, les pratiques et les moyens nécessaires pour identifier, réduire et éliminer les risques d'accidents et de maladies professionnelles dans l'organisation. L'outil le plus utilisé pour faire progresser la prévention sur un dossier est le plan d'action. En voici quelques chiffres :



8. FORMATION

8.1 NOUVEAUTÉS DANS LE DOSSIER DE LA FORMATION

- Refonte majeure et adaptation pour le mode virtuel de la formation *Ergonomie au bureau : personne-ressource*
- Mise à jour des formations *Enquête et analyse des accidents du travail* et *Travail à proximité ou sur l'eau*
- Mise à jour de la formation *Comité de santé et de sécurité efficace* avec les nouvelles dispositions du régime intérimaire de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail
- Mise à jour de la formation *Droits et obligations en santé et sécurité du travail* avec les nouvelles dispositions du régime intérimaire de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail. À noter que cette formation sera offerte à compter de l'automne 2023.
- Plusieurs mises à jour mineures de nos formations
- Projet de transformation du système de gestion de la formation

8.2 FORMATIONS RÉGIONALES, CALENDRIER DES SESSIONS PAR RÉGION ET SESSIONS EN CLASSE VIRTUELLE

Depuis la pandémie, l'APSAM a saisi l'occasion pour adapter le contenu de plusieurs de ses formations pour qu'elles puissent se donner virtuellement. En raison de la levée des mesures sanitaires au printemps 2022, les demandes pour des formations en virtuel ont diminué. Malgré cette baisse, l'offre en virtuel constitue toujours un excellent moyen de rendre nos formations plus accessibles à travers le Québec. Si en 2021, nous avons donné plus de sessions en classe virtuelle (58,6 % contre 41,4 %), la tendance est au retour des sessions données en personne. En effet, en 2022, 769 sessions (75,5 %) ont été données en classe contre 250 (24,5 %) en classe virtuelle.

Pour les formations données en classe, l'APSAM offre des sessions publiques de formation dans plusieurs régions du Québec. Les sessions en région ont été créées pour répondre aux villes et municipalités en région qui ont un petit nombre de participants à former. L'idée est de permettre aux petites villes de se regrouper afin de diminuer les coûts de formation, il est ainsi normal qu'il y ait un minimum de deux villes dans ces sessions.

Un calendrier des sessions par région est affiché sur le site Web. Pour 2022, des sessions publiques ont été offertes dans cinq (5) régions administratives du Québec.

Pour 23 % des sessions de formation organisées en 2022, que ce soient des sessions publiques ou des sessions en classe virtuelle, il y avait au moins deux organismes différents présents lors de la même session.

8.3 NOS FORMATIONS EN CHIFFRES

Formations	Nombre de sessions		Nombre de participants		Nombre de jours	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Cadenassage : comprendre et appliquer son programme	10	13	79	115	5	6,5
Cadenassage : implantation d'un programme	2	1	15	4	2	1
Cadenassage : personne qualifiée pour la rédaction, la validation et l'approbation de fiches	5	5	30	27	8	8
Cadenassage : réseaux d'aqueduc	11	15	73	125	5,5	7,5
Clientèles à défi : trousse de survie	14	5	100	49	14	5
Clientèles difficiles ou agressives	106	142	1094	1490	106	142
Clientèles difficiles ou agressives : suivi	12	3	49	28	6	1,5
Comité de santé et de sécurité efficace	14	17	110	133	8,5	14,5
Creusement, excavation et tranchée : travailler de façon sécuritaire	48	85	412	778	48	85
Découpeuse à disque abrasif ou à meule	15	26	93	252	7,5	13
Déneigement	46	64	402	630	23	32
Droits et obligations en santé et en sécurité du travail ¹	---	11	---	172	---	5,5
Enquête et analyse des accidents du travail	9	29	76	260	9	29
Ergonomie au bureau : personne-ressource ²	1	6	4	38	2	3
Espaces clos : formation initiale	46	64	320	538	92	128
Espaces clos : formation théorique ³	29	8	258	70	29	8
Espaces clos : rappel de type coaching	26	22	157	172	22	22
Inspection en milieu de travail	1	2	9	19	1	2
Manutention manuelle	4	60	21	347	2	30
Puits d'accès électriques : cours 1	94	97	649	790	94	97
Puits d'accès électriques : cours 3	30	30	138	190	15	15
Puits d'accès électriques : rappel	1	10	8	52	0,5	5
Signaleur de chantier	45	39	428	343	22,5	19,5

Formations	Nombre de sessions		Nombre de participants		Nombre de jours	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Signaleur routier	91	103	806	1022	45,5	51,5
Signalisation des travaux routiers	136	138	1229	1323	136	138
Travail à proximité ou sur l'eau	3	25	23	243	3	25
Total	799	1020	6583	9210	707	894,5
Augmentation 2022 vs 2021	28 %		40 %		27 %	

¹ Cette formation ne se donnait pas en 2021.

² La formation de 14 heures a été remplacée en février 2022 par une formation de 4 heures.

³ Cette formation se donne en classe virtuelle et ne comprend pas la partie pratique. Elle n'équivaut donc pas à la formation de base. Elle a été mise sur pied en raison de la pandémie.

8.4 ÉVALUATION DE NOS FORMATIONS

À la suite de la compilation de 4777 formulaires d'évaluation de nos formations, nous avons constaté un taux de satisfaction de 93,3 % de la part de notre clientèle.

8.5 DEMANDES REÇUES EN CHIFFRES

Voici le nombre d'inscriptions reçues pendant l'année 2022 en comparaison avec l'année 2021. Les inscriptions représentent **le nombre de demandes de formation par organisme municipal différent**. Ainsi pour une même session de formation, il existe souvent plus d'une inscription, puisque plusieurs organismes municipaux y participent. À noter : une inscription peut inclure plusieurs participants.

Formations	Nombre d'inscriptions	
	2021	2022
Cadenassage : comprendre et appliquer son programme	11	20
Cadenassage : implantation d'un programme	4	7
Cadenassage : personne qualifiée pour la rédaction, la validation et l'approbation de fiches	14	5
Cadenassage : réseaux d'aqueduc	19	39
Clientèles à défi : trousse de survie	17	15
Clientèles difficiles ou agressives	218	213
Clientèles difficiles ou agressives : suivi	12	1

Formations	Nombre d'inscriptions	
	2021	2022
Comité de santé et de sécurité efficace	30	57
Creusement, excavation et tranchée : travailler de façon sécuritaire	128	151
Découpeuse à disque abrasif ou à meule	30	53
Déneigement	89	89
Droits et obligations en santé et sécurité du travail	9	28
Enquête et analyse des accidents du travail	23	52
Ergonomie au bureau : personne-ressource	6	45
Espaces clos : formation initiale	103	156
Espaces clos : formation théorique ¹	108	38
Espaces clos : personne-ressource	1	4
Espaces clos : rappel	40	33
Inspection en milieu de travail	4	7
Manutention manuelle	14	66
Puits d'accès électriques : cours 1	377	379
Puits d'accès électriques : cours 3 ²	93	120
Puits d'accès électriques : rappel	1	36
Signaleur de chantier	86	94
Signaleur routier	171	245
Signalisation des travaux routiers	257	293
SIMDUT 2015 ³	2	3
SIMDUT 2015 : personne-ressource ³	2	---
Travail à proximité ou sur l'eau	12	43
Total	1881	2292
Augmentation 2022 vs 2021	22 %	

¹ Cette formation se donne en classe virtuelle et ne comprend pas la partie pratique. Elle n'équivaut donc pas à la formation de base. Elle a été mise sur pied en raison de la pandémie.

² Une erreur s'est produite dans le rapport de l'an dernier où 97 inscriptions ont été comptabilisées au lieu de 93.

³ Bien que ces formations ne se donnent plus et que nous les référons à une autre ASP, nous avons reçu quelques demandes au début de l'année.

8.6 COUVERTURE RÉGIONALE DE NOTRE SERVICE DE FORMATION EN CHIFFRES

Voici les statistiques présentant la couverture régionale de notre service de formation. Notez qu'en juillet 2021, les municipalités de deux MRC de la région de la Montérégie sont passées à celle de l'Estrie. Cependant, les chiffres de 2021 couvrent l'année entière.

Régions	Nombre de municipalités et de villes différentes formées		Couverture de la région en %	
	2021	2022	2021	2022
Abitibi-Témiscamingue	12	4	19 %	6 %
Bas-Saint-Laurent	10	15	9 %	13 %
Capitale-Nationale	12	13	21 %	23 %
Centre-du-Québec	7	17	9 %	21 %
Chaudière-Appalaches	20	10	15 %	7 %
Côte-Nord	5	8	15 %	24 %
Estrie	15	12	13 %	10 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5	11	11 %	25 %
Lanaudière	19	25	33 %	44 %
Laurentides	26	32	34 %	42 %
Laval	1	1	100 %	100 %
Mauricie	5	7	12 %	17 %
Montérégie	37	52	25 %	35 %
Montréal	11	11	69 %	69 %
Nord-du-Québec	1	1	5 %	5 %
Ontario	10	8	15 %	12 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	7	12	14 %	24 %
Total	203	239	18 %	21 %
Augmentation 2022 vs 2021	18 %			

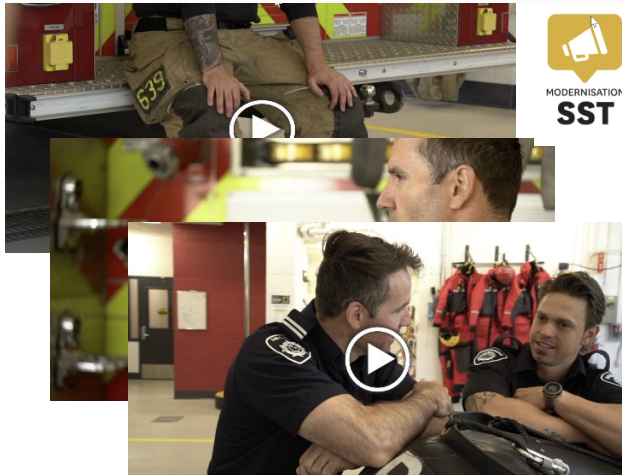
9. INFORMATION

9.1 NOUVEAUTÉS : PUBLICATIONS, OUTILS ET VIDÉOS

En 2022, plusieurs éléments d'information ont été réalisés ou mis à jour :

- Nouveautés relatives à la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail (LMRSST)
 - Mise en œuvre d'un programme de prévention
 - Document : Tableau comparatif de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail (LMRSST)
 - Outil : Évaluation des mécanismes de prévention
 - Outil Excel : Évaluation des mécanismes de participation
 - Vidéo et document : Dispositions transitoires de la modernisation du régime de santé et de sécurité au travail
- Comité de santé et de sécurité (CSS)
 - Outil : Conformité du comité de santé et de sécurité au régime intérimaire
 - Outil : Mise en place d'un comité de santé et de sécurité efficace dans le cadre du régime intérimaire
 - Vidéo : « Adaptez votre CSS : conformité aux nouvelles obligations du régime intérimaire »
- Risque électrique
 - Plan d'action
 - Programme
 - Fiche : Inspection et utilisation des gants isolants
 - Fiche : Disjoncteur différentiel de fuite à la terre (DDFT)
- Trauma :
 - Plan d'action
 - Outil d'auto-évaluation
 - Exemple de protocole de prise en charge (policiers)
- Travail à risque de noyade
 - Vidéo : Comprendre les changements réglementaires
 - Vidéo : Prendre en charge le risque de noyade dans l'eau
 - Plan de sauvetage pour le travail à risque de noyade et pour les piscines
- Stress post-traumatique
 - Vidéo 1 : Reconnaître qu'un collègue va moins bien et apprendre à se connaître
 - Vidéo 2 : Se soutenir entre collègues et utiliser des stratégies d'adaptation gagnantes après un événement marquant
 - Vidéo 3 : Mettre en place des actions positives entre collègues après un événement marquant
- Autres nouveautés
 - Formulaire : Déclaration de situation dangereuse
 - Modèle de politique en santé et sécurité du travail
 - Outil : Aide à l'analyse des tâches en aréna
 - Outils : Cadenassage pour les services de sécurité incendie

STRESS POST-TRAUMATIQUE : CAPSULES D'INFORMATION



Modernisation du régime de SST : tableau comparatif de la LSST et de la LMRST

Mise en garde :

Veillez prendre note que le présent document ne porte que sur les dispositions ayant trait à la prévention dans les deux lois sous examen. Il a été élaboré par les membres du personnel de l'APSAM, au meilleur de leurs connaissances des sujets traités, afin d'assister les organismes municipaux à mieux comprendre les nouvelles dispositions législatives.

Ce document ne vous est fourni qu'à titre informatif; il ne constitue pas une opinion juridique sur les textes législatifs et leurs effets dans des situations particulières. En cas de doute sur leur portée, nous vous invitons à consulter un avocat ou un conseiller juridique avant de prendre toute décision ou mesure qui pourrait avoir une incidence sur les activités de votre organisme ou de ses membres.

Le texte de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRST) ainsi que les mises à jour concernant le dossier sont accessibles sur [notre site](#). Le tableau ci-dessous présente un comparatif des articles ayant trait à la prévention de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) tels qu'ils se lisaient au 5 octobre 2021 (colonne gauche) et ceux de la LMRST d'application à différentes dates (colonne droite). La couleur de la cellule précise la date d'application de l'article, selon la légende suivante :

Applicable depuis le 6 octobre 2021	Applicable au 1 ^{er} janvier 2023	Applicable à dates fixées par le gouvernement ou au plus tard le 6 octobre 2025
-------------------------------------	--	---

Les éléments en **gras** identifient les ajouts ou modifications apportés aux articles existant de la LSST. Les suppressions de mots ont été effectuées pour faciliter la lecture.

Le terme "abrogé" signifie qu'un texte nouveau vient mettre fin à l'application d'un ancien texte, comme une loi, ou un article.

Le terme "supprimé" signifie qu'un alinéa ou des mots ont été enlevés dans un article de la Loi.

Le terme "édicte" signifie "prescrit" donc qu'une loi ou un règlement est nouveau.

DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL DE FUITE À LA TERRE (DDFT) SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

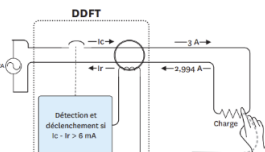
FICHE



Le disjoncteur différentiel de fuite à la terre (DDFT) est un élément important et souvent obligatoire d'un programme de sécurité électrique. Cette fiche présente les caractéristiques des DDFT de classe A, le contexte d'utilisation et la mise à l'essai.

QU'EST-CE QU'UN DDFT DE CLASSE A?

Un disjoncteur différentiel de fuite à la terre (DDFT) de classe A (Ground Fault Circuit Interrupter (GFCI)) est un dispositif de sécurité qui sert habituellement à éviter les chocs électriques entre des pièces métalliques sous tension et la terre. Tous les dispositifs vendus avec cette fonctionnalité doivent se déclencher s'il y a une fuite de courant de six milliampères (6 mA) ou plus. Voici une représentation simple du fonctionnement d'un DDFT.



POURQUOI L'UTILISE-T-ON?

Le Chapitre V, Électricité, du Code de loi du Québec, communément appelé le Code C du Québec, rend obligatoire l'installation de DDFT de classe A dans certains endroits et, plus, depuis avril 2021, l'article 2.11.9 du Code de classe A. Cette obligation fait partie de l'Élé A pour but de protéger les travailleurs (cordons amovibles (rallonges) ou encore de 20 A ou 30 A. Si un travailleur se trouve dans l'intérieur d'une cuve) ou à l'extérieur, cette

DE QUOI NE PROTÈGE-T-IL PAS?

Le DDFT ne protège pas d'un choc entre la cuve et la terre. Par exemple, si durant l'utilisation DDFT de classe A, la mèche entre en contact pas d'un débalancement de son circuit. Dans

1 - Norme CSA C22.70-14 Code canadien de l'électricité, Part 2
2 - La norme CAN/CSA C22.70-14 - Disjoncteurs de fuite à la terre
humains. Les DDFT de classe A doivent couper l'alimentation abordable.

Ce document est le résultat de la collaboration du comité de travail multi-ASP « Programme de sécurité électrique »

POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

VOTRE LOGO

Soucieuse de ses ressources humaines et du service de qualité aux citoyens, la municipalité s'engage à offrir à ses employés un lieu de travail sain et sûr pour que ceux-ci puissent réaliser pleinement. Pour la (nom de la municipalité), la protection et la promotion de la santé et de la sécurité, autant physique que psychologique, sont des valeurs organisationnelles qui guident les décisions et les actions de chaque milieu de travail.

Ainsi, la (nom de la municipalité) valorise l'intégration du partenariat et la collaboration dans la réalisation d'actions concrètes et pérennes. Ces actions visent à contrôler les risques pour tous les acteurs afin de prévenir les lésions professionnelles. La (nom de la municipalité) s'engage, par cette politique de santé et de sécurité,

1. PRENDRE LES MOYENS NÉCESSAIRES pour se conformer aux exigences légales et réglementaires;
2. INTÉGRER la santé et la sécurité aux décisions et aux opérations de l'organisme;
3. DÉFINIR les rôles et les responsabilités de chaque acteur pour encadrer les actions;
4. COMMUNIQUER les informations à tous afin que chacun assume ses responsabilités.

Entérinée par _____ En date du _____
(prénom, nom, fonction) (jour, mois, année)



L'APSAM a produit le modèle original à partir duquel ce document a été adapté. Les droits d'auteur sont réservés pour adaptation. Le document original est disponible sur le site de l'APSAM ([www.apsam.qc.ca](#)) 2022-2-24-02

Prendre en charge le travail à risque de noyade dans l'eau

Travail à risque de noyade dans l'eau

Annie-Claude Larivière, conseillère en prévention

Février 2022

Association québécoise pour la santé et la sécurité du travail, membre d'Alliance intersectorielle

[www.apsam.com](#)

Adaptez votre CSS : conformité aux nouvelles obligations du régime intérimaire

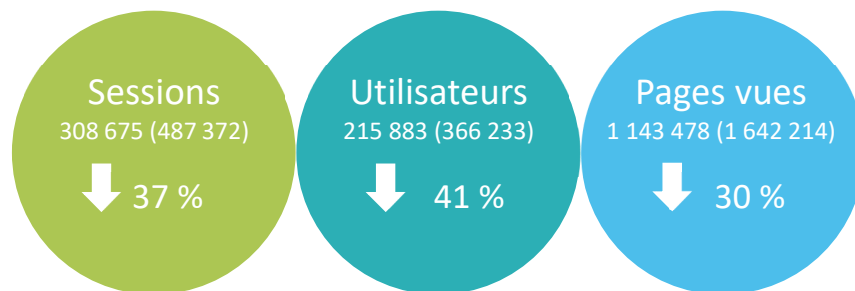
Association québécoise pour la santé et la sécurité du travail, membre d'Alliance intersectorielle

[www.apsam.com](#)

9.2 STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE WEB

En 2020, la COVID-19 et l'important dossier créé à son sujet dans notre site Web ont généré une hausse importante de la fréquentation de notre site. En 2021, cette hausse a été moins importante et s'est plutôt stabilisée, mais les pages de ce dossier étaient toujours très consultées. Nous avons tenu des webinaires qui ont été très populaires et qui ont généré plus de visites sur notre site.

Au début du mois de mars 2022, l'APSAM a pris la décision de supprimer toutes les pages qui avaient été créées sur le sujet de la pandémie de la COVID-19. D'une part, les sites de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) avaient rendu disponibles toutes les informations pertinentes pour notre clientèle et d'autre part, nos pages demandaient beaucoup de travail de mises à jour et l'on ne faisait que relayer l'information se trouvant ailleurs. Bien que nous ayons tenu 5 webinaires en 2022, ils ont été moins courus que les webinaires concernant la COVID de l'année précédente.



Nous ne croyons pas qu'il faille s'alarmer de la diminution des visites sur notre site, car elle est principalement reliée à la baisse de demande d'information reliée à la pandémie.

9.3 AJOUTS DE CONTENU : PAGES WEB, BLOGUES ET INFOLETTRES

- 48 nouveaux articles de blogue ont été publiés
- Nouvelles pages et mise à jour des pages existantes

11 nouvelles pages :

- Piscines : Travaux réguliers ou saisonniers en bordure des piscines
- Piscines : Entretien des tremplins
- Santé psychologique en pandémie (incluant deux sous-pages)
- Gestion : Législation : Loi modernisant la SST : Régime intérimaire de la Loi modernisant le régime SST
- Services de prévention des incendies : Cancers : Dépistage de certains types de cancer chez les pompiers
- Risques à la santé ou mécaniques : Électricité : Programme de sécurité électrique (PSE)
- Risques biologiques : Animaux, insectes et parasites : Animaux
- Gestion de la prévention : Identification des risques : Analyse des tâches
- Gestion de la prévention : Identification des risques : Analyse des statistiques
- Gestion de la prévention : Législation : Loi modernisant la SST : Régime modernisé : chantier de construction

- Services de prévention des incendies - Stress post-traumatique : capsules d'information

Mises à jour en profondeur de 4 pages thèmes :

- Gestion de la prévention : Structure organisationnelle : Comité de santé et de sécurité du travail
- Risques à la santé ou mécaniques : Cadenassage pour les services de prévention des incendies
- Gestion de la prévention : Identification des risques
- Gestion de la prévention : Programme de prévention (anciennement, Gestion - Introduction)

→ Infolettre : 7 numéros réguliers et une édition spéciale sur le régime intérimaire de SST ont été envoyés. Le 31 décembre 2022, il y avait 2 279 abonnés, pour 2 124 à la même date en 2021, soit une augmentation de 7,3 %.

Réseaux sociaux et médias

L'APSAM utilise les plateformes Facebook, LinkedIn et YouTube pour assurer sa visibilité sur les réseaux sociaux. Parmi celles-ci, notre page Facebook est la plus populaire avec une moyenne de plus de 1 060 abonnés. En plus de faire la promotion des nouveautés en santé et sécurité du travail, des formations en classe virtuelle, des webinaires et des nouvelles pertinentes du milieu, nous avons relayé plusieurs informations et événements de nos partenaires sur les réseaux sociaux.



9.4 DES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX DEVENUS DES WEBINAIRES

Nous n'avons pas organisé de regroupements régionaux en 2022 afin de respecter les mesures de prévention liées à la COVID-19. Nous avons plutôt continué à organiser des webinaires, essentiellement une série portant sur la sécurité électrique.

En octobre 2019, plusieurs ASP se sont regroupées pour élaborer une approche et une série de documents afin de soutenir la clientèle dans la création d'un programme de sécurité électrique (PSE) conforme et adaptable. À l'automne 2021, l'APSAM, l'ASFETM et Multiprévention ont diffusé trois webinaires portant sur la sécurité électrique, et une série de trois autres webinaires a été présentée à l'hiver et au printemps 2022, avec la collaboration de l'ASP Construction et d'Auto-Prévention qui se sont joint pour bonifier l'offre de webinaire.

Webinaire 4 : Sécurité électrique sur les chantiers de construction

Conférencier : Hugues Ntoumaleu Tchamabe, ASP Construction

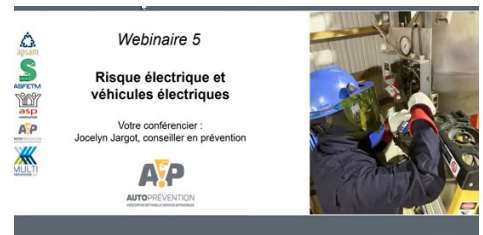
- Gestion des risques en général et du risque électrique en particulier, accent sur la hiérarchie des mesures de prévention
- Impact des changements réglementaires sur la gestion des risques électriques dans le secteur de la construction
- Valeur ajoutée de la norme CSA Z462 dans l'élaboration de différents programmes de santé et sécurité au travail



Webinaire 5 : Risques électriques et véhicules électriques

Conférencier : Jocelyn Jargot, Auto-Prévention

- Nouvelles implications relatives aux tâches impliquant les véhicules électriques : entretien, réparation, remorquage et recyclage des pièces pour certains véhicules arrivés en fin de vie utile.
- Démystification des véhicules électriques : principales mesures de prévention lorsque vient le temps de travailler sur ceux-ci.



Webinaire 6 : Programme de sécurité électrique, qu'attendez-vous des ASP pour la suite ?

Conférenciers : Dany de Chantal (APSAM) et Normand Lanthier (ASFETM)

- Présentation d'une fiche d'information et des trois premières étapes du plan d'action : désigner une personne responsable, mettre sur pied un comité paritaire et rédiger une politique sur la sécurité électrique.
- Suivi auprès des participants pour connaître leurs besoins de soutien afin de produire du matériel adapté à leurs réalités



10. FAIRE CONNAÎTRE L'ORGANISATION ET PARTAGER NOTRE EXPERTISE

10.1 CONFÉRENCES ET ATELIERS

Dans le but de partager son expertise, consistant à mieux se positionner dans les milieux de travail du secteur et de se faire connaître, l'APSAM participe à divers événements ou conférences.

En 2022, les conseillers en prévention ont donné ces conférences lors d'activités avec des partenaires ou des clients :

- Conférence Droits et obligations en SST
 - Arrondissement Saint-Léonard de la Ville de Montréal
 - Arrondissement Villeray de la Ville de Montréal
- Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) - APSAM et droits et obligations SST
- Conférence sur les nouveautés et changements réglementaires à la journée SST de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville de la Ville de Montréal
- Conférence sur l'importance de la prévention lors de la semaine SST de l'arrondissement Côte-des-Neiges de la Ville de Montréal
- Participation aux Journées Santé et sécurité du travail :
 - Amos
 - Rouyn-Noranda
 - Saint-Léonard
 - MRC Témiscamingue
- Conférence au Conseil provincial du secteur municipal (CPSM) - 911
- Conférence nouveautés et changements réglementaires au Conseil provincial du secteur municipal (CPSM)

- Conférence sur la modernisation du régime SST aux membres de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR)
- Série de 10 conférences portant sur le cancer chez les pompiers
- Tournée de l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ) - 4 rencontres-conférences sur les travaux à proximité de l'eau
- Conférence sur le travail à risque de noyade :
 - Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ) - Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS)
 - Congrès de l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP)
 - Congrès de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM)
- Congrès de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ)

10.2 ORGANISATION DU COLLOQUE STRESS POST-TRAUMATIQUE

Le 21 septembre 2022 s'est tenu le colloque de l'APSAM et de l'ASSTSAS : *Stress post-traumatique : quand l'urgence d'agir se fait sentir*. Cet événement visait principalement les travailleurs, leurs représentants, ainsi que les gestionnaires des services d'urgence du secteur des affaires municipales (APSAM) et du secteur des affaires sociales (ASSTSAS).



Ainsi, les préposés aux communications d'urgence, les policiers, les pompiers, les paramédics, de même que les personnes contribuant à la santé et à la sécurité de ces intervenants figuraient parmi les invités ciblés.

Le colloque a été organisé en ayant en tête les trois objectifs suivants : sensibiliser, informer et outiller, et a été l'occasion pour l'APSAM de lancer officiellement de nouveaux outils visant à soutenir sa clientèle des milieux de l'urgence dans la prévention du stress post-traumatique.

10.3 ÉVÉNEMENTS EXTERNES

En 2022, dû au contexte pandémique, la participation de l'APSAM à titre d'exposant ou de membre de jury a été limitée, quoiqu'active dans les circonstances.

- Grand Rendez-vous de la CNESST
- Présence aux Assises de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour les véhicules autopatrouille électriques avec le Service de police de la Ville de Repentigny
- Présence au Gala reconnaissance de TP Québec et remise du prix SST
- Participation aux Journées SST du Réseau de transport de Longueuil (RTL) et du Service de transport en commun de Trois-Rivières (STTR) pour chauffeurs d'autobus
- Kiosque et conférence au Conseil provincial du secteur municipal (CPSM)
- Kiosque à la journée SST de l'arrondissement d'Achimsic-Cartierville de la Ville de Montréal
- Kiosque lors de la Conférence-Neige de TP Québec

10.4 COLLABORATIONS AVEC DES PARTENAIRES DU MILIEU MUNICIPAL

En plus des sous-comités de travail de nos groupes de liaison, voici les autres dossiers dans lesquels notre organisation s'est impliquée :

- Collaboration avec la CNESST pour la rédaction du Guide technique pour la prévention de la noyade
- Comité - Table d'expertise de l'Association québécoise des transports (AQTr) : signalisation routière (4 rencontres)
- Comité - Table d'expertise de l'Association québécoise des transports (AQTr) : viabilité hivernale (4 rencontres)
- Comité consultatif du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ) concernant le plan d'action pour la sécurité sur les chantiers routiers (4 rencontres)
- Comité de travail avec l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ) et Longueuil pour développer une conférence sur la noyade
- Comité de travail avec l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ) pour développer un outil décisionnel pour le port d'un VFI pour le personnel autour des piscines
- Comité de travail avec le Complexe sportif Claude-Robillard, la Ville de Montréal, l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ) et la CNESST pour développer des outils liés aux travaux réguliers ou saisonniers en bordure des piscines
- Comité de travail avec Société de Sauvetage et la Ville de Montréal pour développer une offre de formation pour le personnel travaillant autour des piscines qui sera offerte par la Société de sauvetage
- Comité de travail concernant l'autopatrouille électrique, Service de police de la Ville de Repentigny
- Comité de travail avec Hydro-Québec et la Ville de Québec sur les risques électriques et les lignes haute tension
- Comité de travail inter-ASP sur les espaces clos
- Comité de travail sur la découpeuse à disque avec ASP Construction
- Comité directeur de la mise à jour du guide des opérations du ministère de la Sécurité publique (MSP)
- Comité inter-ASP programme de sécurité électrique (4 rencontres)
- Comité paritaire pour la création d'une fiche technique pour les pompiers : découpeuse à meule
- Comité paritaire sur la nouvelle procédure RCCI (policiers et pompiers)
- Comité rédaction du guide de la CNESST portant sur les maladies oncologiques chez les pompiers
- Comité sur la qualité de l'air et la protection respiratoire Kativik et santé au travail
- Comité sur la sécurité machine pour le changement réglementaire avec la CNESST
- Membre du comité organisateur d'une journée annuelle de santé publique (JASP) sur les risques psychosociaux

11. RECHERCHE

Au cours des dernières années, l'APSAM utilisait les priorités émises par les groupes de liaison afin d'orienter des projets de recherche sur ces priorités. La participation de l'APSAM consistait principalement à une contribution d'expertise aux comités de suivi, au recrutement d'acteurs du milieu et à la valorisation de la recherche.

Depuis 2022, afin de faciliter le suivi des projets de recherche en cours portant sur une même thématique, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) a mis sur pied des comités thématiques. Les objectifs de ces comités sont :

- D'échanger sur les besoins de connaissances en SST, sur les difficultés d'intervention et les problèmes vécus par les milieux de travail.
- De discuter avec les chercheurs de leurs idées de recherche
- De participer aux présentations de résultats préliminaires de recherche ou de résultats finaux
- De participer, s'il y a lieu, à des activités de mobilisation de connaissances

Dorénavant, l'implication de l'APSAM dans les projets de recherche de l'IRSST est actualisée par sa participation à ces comités thématiques. Ainsi, c'est cette information que vous retrouverez plutôt que la liste des projets de recherche en cours ou terminés, telle que présentée dans nos rapports d'activités précédents.

Nom du comité thématique	Nombre de rencontres où l'APSAM était présente
Prévention des troubles musculosquelettiques	2
Prévention des risques psychosociaux liés au travail	2
Prévention des risques chimiques et biologiques	3
Mesures collectives	2
Équipement de protection individuelle	2
Diversité de population	3
Processus de retour et de maintien au travail	1
Prise en charge de la prévention	2

L'APSAM collabore également avec d'autres partenaires et universités québécoises évoluant dans le domaine de la recherche en SST. Voici les projets en cours en 2022 :

- Développement de connaissances sur les impacts psychologiques et sociaux vécus chez les travailleurs qui sont impliqués dans la gestion des inondations au Québec (Institut national de santé publique du Québec)
- Détermination des meilleures pratiques pour les intervenants d'urgence, les premiers répondants et les agents policiers, afin de diminuer le risque d'exposition secondaire aux opioïdes (Institut national de santé publique du Québec)

12. DOCUMENTATION

12.1 RÉFÉRENCE ET VEILLE INFORMATIONNELLE

Le centre de documentation effectue quotidiennement la veille informationnelle. C'est une activité de surveillance qui permet un repérage de l'information pertinente pour le secteur municipal et susceptible d'intéresser les conseillers et notre clientèle. Elle permet aussi de mettre à jour les différents thèmes de notre site Web, par exemple en communiquant une nouvelle édition d'un document cité dans un thème. Pour ce faire, le centre de documentation est abonné à plusieurs listes d'informations reçues par courriel et par des fils RSS. De façon globale,

Le nombre de documents fournis à la clientèle en 2022 a diminué de 33 % par rapport à 2021, passant de 2612 à 1749. Ces chiffres comprennent les documents distribués dans le cadre de la veille documentaire.

Une revue de presse et des médias est aussi réalisée afin d'informer les conseillers informés de l'état de la situation des régions et de leurs dossiers sous leur responsabilité. À noter que l'envoi de la revue de presse ne fait pas partie des statistiques.

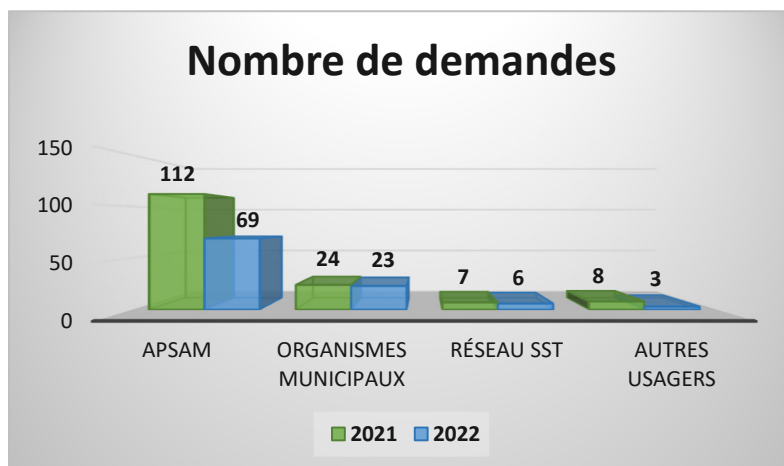
12.2 VEILLE INFORMATIONNELLE COVID-19 ET PROJET DE LOI 59

Le centre de documentation a diffusé en continu les nouvelles informations en lien avec la COVID-19. Parmi les types de documents diffusés en 2022, on compte des recommandations, des changements réglementaires et des communiqués. Ces informations ont été relayées sur notre site Web parmi les nombreuses pages COVID-19, et ce, jusqu'à la mi-mars 2022. Par la suite, l'APSAM a décidé de retirer de son site Web les différentes pages concernant la COVID-19, et le centre de documentation s'est impliqué dans la mise à jour du tableau des mises à jour de la [page COVID-19 et infections respiratoires](#).

Tout comme en 2021, le canal TEAMS COVID-19 a été utilisé pour la diffusion rapide de nouvelles informations. Le même système a été utilisé pour la vigie des nouvelles publications à la suite de l'adoption de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (projet de Loi 59). Les informations ainsi transmises ont été comptabilisées et l'on compte 219 documents fournis dans le cadre de la vigie pour ces deux sujets (comparativement à 579 en 2021). En somme, en 2022 le nombre de documents fournis grâce à cette activité a été de 984 (comparativement à 1 248 en 2021).

12.3 DEMANDES REÇUES

En 2022, 101 demandes de références ont été traitées. Voici un tableau indiquant la répartition des demandes.



Remarque :

- Les demandes catégorisées **APSAM** sont faites par les conseillers en prévention et les formateurs associés. À noter que les demandes des conseillers proviennent, la plupart du temps, des municipalités.
- Le **réseau SST** est composé des ASP, de la CNESST, de l'IRSST, des CLSC, et autres.
- Les **autres usagers** sont entre autres des étudiants, des consultants, des entreprises, des universités.

12.4 RECHERCHES RÉALISÉES

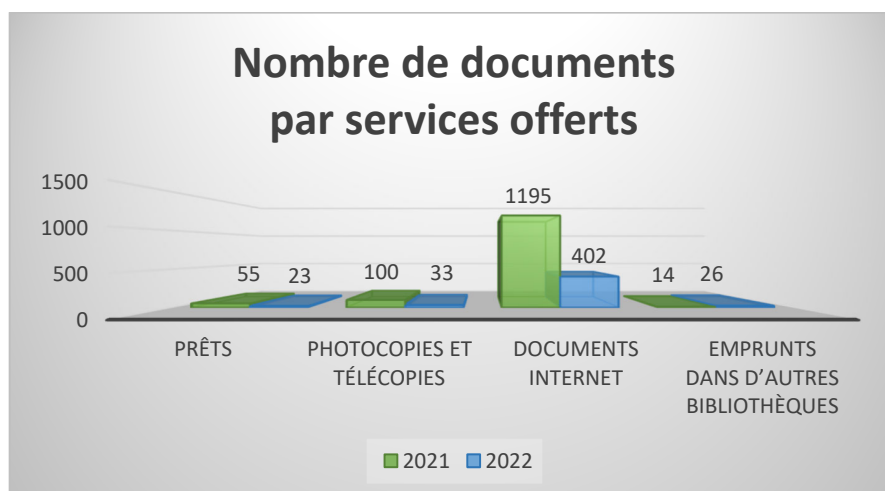
Les demandes de recherches nécessitent généralement des recherches bibliographiques ; des recherches sur internet ; des appels téléphoniques ou des courriels à d'autres intervenants ; et des recherches dans les documents du centre de documentation de l'APSAM.

Les demandes se traduisent en trois types de recherches : les **recherches courtes**, les **recherches moyennes** et les **recherches complexes**.

Les demandes dites « courtes » exigent, comme le nom l'indique, moins de temps que les autres types de recherches. Il peut s'agir par exemple d'une demande de document dont le titre est connu.

Les recherches « moyennes » et « complexes », quant à elles, sont en général des recherches bibliographiques ou des sujets très pointus qui requièrent plus de temps. Il faut noter que le catalogue collectif *Centre d'information scientifique et technique* n'est plus à jour pour les collections destinées à la clientèle municipale, ainsi, les recherches se font non seulement dans ce catalogue (CIST), mais aussi dans différentes bases de données externes et sur le Web. Cela explique que le temps alloué à ces recherches est plus important.

Au total, 484 documents ont été distribués en 2022.



Exemples de sujets de recherche complexes traités

Les résultats de ces recherches ont servi à répondre à notre clientèle, développer du contenu, effectuer la mise à jour ou la création de nouveaux thèmes du site Web de l'APSAM.

- Sécurité des machines : appréciation et réduction du risque
- Normes et réglementation des palettiers d'entreposage
- Norme Caserne incendie
- Normes en lien avec les ponts roulants (ASME, CSA, etc.)
- Document en lien avec le pelletage manuel de la neige
- Débreffage opérationnel
- Informations touchant les réservoirs à essence

- Normes pour les échelles fixes sur des réservoirs et édifices (crinolines, garde-corps, etc.)
- Fiches en lien avec les trousse de premiers secours
- Publication en lien avec les modifications réglementaires au CSTC et au RSST
- Normes et autres documents en lien avec les coussins de levage : durée de vie, utilisation et entretien
- Procédure de coupe et d'enlèvement de tuyaux d'amiante-ciment (aqueduc ou égout) en tranchée
- Normes sur les tuyaux en amiante-ciment
- Validation approche pédagogique
- Documents en lien avec le Programme Pour une maternité sans danger
- Rapports d'accident, vidéos en lien au travail dans espaces clos
- Effectifs dans les municipalités du Québec
- Vidéos sur comment rincer et enlever un survêtement jetable couvert de fibre d'amiante
- Éblouissement, véhicule, lumière bleue
- Poste de contrôle (pesée des camions) et niveau de bruit
- Femme - métiers traditionnellement masculins ou femmes en milieu typiquement d'hommes

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer
avec l'APSAM en consultant nos coordonnées sur notre site Web

www.apsam.com
